

DEMANDE de secours d'études présentée par Mme VINGATAPA Mouny

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre décision une demande de secours d'études présentée par Mme Vingatapa Mouny, demeurant à la Petite-Ile, pour sa fille Jacqueline, élève au Centre d'Apprentissage.

Les renseignements recueillis sur la requérante au cours de l'enquête entreprise sont favorables. Elle est mère de 10 enfants, dont Jacqueline âgée de 17 ans. Mais le mari exerce la profession de forgeron aux Ponts & Chaussées et reçoit la somme mensuelle de 21.990 F y compris les allocations familiales./.

Le MAIRE. - Mme Vingatapa demande une bourse d'études pour sa fille Jacqueline élève au Centre d'Apprentissage. Les renseignements recueillis sur la requérante au cours de l'enquête sont favorables.

Je vous demande, Messieurs, votre avis.

Adopté à l'unanimité.